 ***Année Scolaire 2021/2022***

**INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION**

**A DÉPOSER AU SERVICE INTENDANCE**

 Je soussigné (e) (Nom, prénom du responsable légal) :

Adresse :

[ ]  Sollicite l’inscription au service de restauration pour l’élève :

Nom, prénom de l’élève :

Classe :

Pour devenir (choix du régime de restauration) :

[ ]  **ÉLÈVE EXTERNE** (ne mange jamais)

[ ]  **ÉLÈVE Demi-pensionnaire au repas AVEC prélèvement *(option recommandée)***

*(REMPLIR UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT avec un R.I.B., le prélèvement a lieu le 10 de chaque mois prix du repas 4,00 €.*

[ ]  **ÉLÈVE Demi-pensionnaire au repas SANS prélèvement**

*(JOINDRE UN CHÈQUE d’une dizaine de repas – A l’ordre de l’Agent Comptable du Lycée Paul Héraud, prix du repas 4,00 €.*

**Pour les élèves DP Boursiers, les bourses sont versées directement sur le compte self de l’élève.**

[ ]  **ÉLÈVE Interne AVEC prélèvement *(option recommandée)***

*(REMPLIR UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT avec un R.I.B., le prélèvement a lieu le 10 de chaque mois)*

[ ]  **ÉLÈVE Interne SANS prélèvement**

*Le forfait est souscrit pour l’année scolaire entière et payable d’avance. Il n’est pas modifiable en cours de trimestre. L’inscription à l’internat est soumise à l’approbation de la Direction de l’établissement et de la Vie Scolaire. Pour les élèves INTERNES BOURSIERS, les bourses sont déduites directement de la créance de l’élève.*

**ACCÈS AU SERVICE DE RESTAURATION**

L’accès se fait **par reconnaissance du contour de la main associée à un code personnel ou par utilisation d’une carte magnétique.**  Les données biométriques bénéficient d’une protection particulière et ne peuvent être enregistrées sans votre consentement. Ce document doit être retourné à l’établissement. Vous pouvez toutefois opter pour la carte magnétique. (Délibération du C.A. du 11 mai 2017 et déclaration à la CNIL 2062558 du 10 mai 2017.

[ ]  Opte et accepte la reconnaissance du contour de la main

[ ]  Opte pour une carte magnétique

GAP, le      Signature du responsable légal :